



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## DELIBERATION

**N°2012-147 du 2 octobre 2012**

**OBJET : Aire d'accueil des Gens du Voyage – Déclaration d'utilité publique**

Rapporteur : Mme Laurence Fine

Le 02 octobre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 26 septembre 2012, en la salle du Conseil sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu'à la délibération n°2012-120  
32 à partir de la délibération n° 2012-121 et  
jusqu'à la délibération n° 20102-144  
31 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de pouvoirs : 1 jusqu'à la délibération jusqu'à la délibération  
n° 2012-144  
2 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de votes : 32 jusqu'à la délibération n° 2012-120  
33 à partir de la délibération n° 2012-121

*M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.*

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de mise en œuvre des dispositions du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage,

**Vu** le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage en date du 24 mars 2004,

**Vu** l'étude de faisabilité réalisée par le bureau d'études Assistance Pro-G,

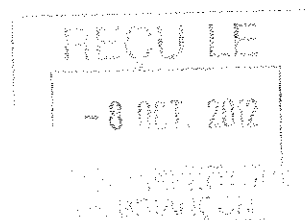
**Vu** la délibération n° 2012-108 en date du 17 juillet 2012 approuvant la création d'une aire d'accueil d'au moins 20 places au lieu-dit Le Guy, à cheval sur les communes de Briançon et Puy St André, et autorisant le Président à entamer les démarches d'acquisitions des terrains nécessaires,

**Considérant** que les démarches effectuées pour procéder à l'acquisition amiable des terrains nécessaires à la réalisation du projet font apparaître des difficultés avec certains propriétaires,

**Vu** le Code de l'expropriation, articles L 11-1 et suivants, articles R 11-1 et suivants,

**Vu** l'avis favorable de la commission Affaires Générales et Finances en date du 3 septembre 2012,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 4 septembre 2012,



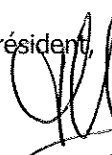
## Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Sollicite de Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, l'ouverture :
  - D'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique
  - D'une enquête parcellaire conjointe à l'enquête préalable à la DUP portant sur les parcelles suivantes :
    - Commune de Briançon : E 1213, E 1214, E 1215, E 1216, E 1217, E 1218, E 1219, E 1220, E 1221, E 1222, E 1223, E 1224, E 1422, E 1458,
    - Commune de Puy Saint André : B 685, B 686, B 687, B 950
- en vue d'obtenir la maîtrise totale du foncier, soit par voie amiable, soit par voie d'expropriation,
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces inhérentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 05 OCT. 2012

Date Affichage : 09 OCT. 2012